



# SYNDICAT NATIONAL DES BRASSERIES INDEPENDANTES

Le seul syndicat qui représente  
exclusivement les brasseries  
artisanales et indépendantes



2024



## SON RÔLE ET SES MISSIONS :

- Créé en juin 2016, le Syndicat National des Brasseries Indépendantes a pour mission de :

### ➤ REPRESENTER :

Nos adhérent(e)s auprès des institutions françaises et européennes

### ➤ DEFENDRE :

Nos brasseries auprès des administrations et des pouvoirs publics

### ➤ FEDERER :

L'ensemble des brasseries indépendantes pour être représentatif

### ➤ INFORMER, CONSEILLER, AIDER

Nos adhérent(e)s sur les sujets réglementaires et juridiques

- Le SNBi est la **seule organisation professionnelle qui représente exclusivement les brasseries artisanales et indépendantes.**

- Plus de 850 adhérent(e)s ont rejoint le SNBi à ce jour

- Soit plus de 2 250 emplois

## LES VALEURS DU SNBI

Les valeurs du SNBi reposent sur :

- **L'honnêteté** : la brasserie adhérente fabrique réellement sa propre bière, elle est le véritable producteur  
**... au SNBI, pas de brasserie fantôme.**
  
- **La transparence** : Brassée et conditionnée par (nom de la brasserie - adresse du site de production)", sont clairement indiqués sur tous les étiquetages de nos adhérents sur toutes les bières vendues par sa brasserie.  
**... au SNBI, pas de place au doute.**
  
- **L'unité** : toutes les brasseries adhérentes sont des brasseries indépendantes  
**... au SNBI, nos propres problématiques au coeur de nos sujets.**
  
- **L'égalité** : le mode de vote est 1 brasserie = 1 voix  
**....au SNBi, seule la démocratie prime.**
  
- **Le respect** :
  - être en accord avec toute la législation française en vigueur
  - ne pas dégrader l'image de la bière en général**... au SNBi, être conforme sur tous les aspects.**

## SON ORGANISATION



**Jean François DROUIN** – Les Brasseurs de Lorraine  
Président  
Délégué Régional Grand Est



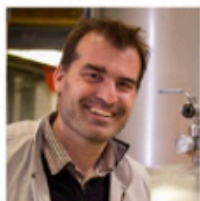
**Sonia RIGAL**  
Déléguée Générale  
Responsable communication et relations adhérents



**David HUBERT** – Brasserie Ninkasi  
Vice - président  
Délégué Régional Auvergne Rhône Alpes



**Benoit ROUSSET** – Brasserie Ragnar  
Vice - président  
Délégué Régional Normandie



**Nathanaël ROGIER** – Brasserie Gasconha  
Trésorier  
Délégué Régional Nouvelle Aquitaine



**Vincent Crosnier** – Brasserie l'Eurélienne  
Trésorier adjoint  
Délégué Régional Centre Val de Loire



**Nicolas Seyve** – Brasserie Belenium  
Secrétaire  
Délégué Régional Bourgogne Franche Comté

# SNBi

SYNDICAT NATIONAL  
DES BRASSERIES INDÉPENDANTES



**Boris Rongeon** – Veilleur de Bières  
Secrétaire adjoint  
Délégué Régional Occitanie



**Florent Le Corre** - Brasserie Galilée  
Délégué Régional IDF



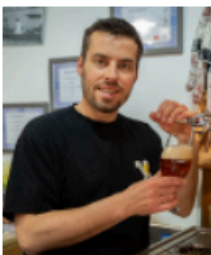
**Youenn Pibot** – La Fréheloise  
Délégué Régional Bretagne



**Julien Macrelle** – Brasserie Bellenaeert  
Délégué Régional Hauts de France



**Sébastien Réby** – Bière de la Durance  
Délégué Régional PACA / Corse



**Antoine Bouyer** – Brasserie de la Divatte  
Délégué Régional Pays de la Loire



**Olivier Pennors** – Bières Lézardes  
Délégué Régional Outremer



## SON ORGANISATION

### **Un conseil d'administration (CA)**

composé de l'ensemble des délégués régionaux de chaque région administrative élus par les adhérent(e)s  
- tous sont brasseurs.

La déléguée générale y participe aussi

### **des délégué(e)s départementaux,**

élu(e)s par les adhérent(e)s =  
rôle de relai auprès du CA



une présence nationale des élu(e)s  
du SNBi

TOUS brasseuses ou brasseurs

## UNE EQUIPE SNBI ACCOMPAGNÉE PAR DES SPECIALISTES

Des personnes dédiées pour toute question :

- **Réglementaire, qualité, sécurité ... :**

*Julie COIGNUS, Ingénieur réglementaire*

- **Autres sujets juridiques :**

*Avocats choisis en fonction de la thématique*

- **Social :**

*Cabinet FILOR, cabinet INEXTENSO*

- **Douanes, fiscalité :**

*Louis-Marie SAVY, juriste au Cabinet FIDAL*

- Et tout autre spécialiste en fonction des sujets demandés



Pour des réponses précises et un  
soutien pour les adhérent(e)s

## **DES COMMISSIONS DE TRAVAIL**

Différents sujets sont travaillés au sein de ces commissions, gérées par des responsables :

- Réglementaire - Benoit Rousset
- Technique - Antoine Bouyer
- Formation - Julien Macrelle
- Sociale - Benoît Rousset
- Label "Brasserie Indépendante" - David Hubert
- Ethique - David Hubert et Nicolas Seyve
- Matières premières / interprofession - Jean-Olivier Rieusset
- Développement Durable - Youenn Pibot
- Sécurité au travail / CNAM - Nathanaël Rogier
- Communication - Sonia RIGAL
- Label "Bière Indépendante" CHR - Nathanaël Rogier
- Affaires européennes : Boris Rongeon



Les adhérent(e)s sont les  
bienvenu(e)s au sein de ces  
commissions.



## SUJETS EN COURS

- Des actions de relations publiques pour défendre les brasseries indépendantes
- En tant que syndicat reconnu officiellement par l'état, participation aux travaux liés à la convention collective et à la branche
- La transparence de l'origine des bières enfin votée grâce à notre action
- Nos brasseries soutenues pendant la crise grâce à nos échanges avec le gouvernement
- Un travail pour dénoncer les contrats brasseurs
- Les licences III pour une dispense de licence pour les brasseries au même titre que les viticulteurs
- Réalisation d'un code des usages pour mieux définir les pratiques et les styles
- Le titre de brasseur pour une formation qualifiante au métier de brasseuse / brasseur
- Le marque collective BI pour les adhérent(e)s



et encore de nombreux autres  
sujets...

## DES OUTILS ET SERVICES POUR LES ADHÉRENT(E)S

- La réalisation de guides spécifiques



- Des CGV rédigées spécialement selon la loi Egalim 2
- Un médiateur de la consommation pris en charge par le SNBi
- Une foire aux questions sur l'espace adhérent
- Des formations / webinar gratuits organisés par le SNBi
- Des personnes dédiées pour toutes questions réglementaires, juridiques, sociales, douanes...



un accès dédié et sécurisé pour chaque adhérent(e) avec de nombreuses informations

## UNE MARQUE COLLECTIVE POUR LES ADHERENT(E)S



### **Pourquoi la création de cette marque collective ?**

La volonté de la création de cette marque collective fait partie des fondements du SNBI :

- Mettre en avant le savoir-faire des brasseuses / brasseurs indépendant(e)s
- Distinguer leurs bières de celles de l'industrie
- Aider le consommateur à identifier la véritable origine de sa bière
- Rassurer le consommateur sur le côté naturel de leurs bières
- Informer en toute transparence les consommateurs

Pour toute information : [www.brasseurs-independants.fr/marque-collective/](http://www.brasseurs-independants.fr/marque-collective/)

## UNE CENTRALE DE NEGOCIATION EXCLUSIVEMENT POUR LES ADHÉRENT(E)S



Création de la centrale de négociation Nego Brass', en association avec la société Alliance Confiance

### Les objectifs de Nego Brass' :

- comparer les offres des différents fournisseurs de la filière brassicole
- négocier des tarifs avantageux auprès de nombreux fournisseurs
- les fournisseurs ciblés par la centrale : matières premières, consommables, matériel, prestations de service, hygiène ...

### Les avantages pour les adhérent(e)s :

- gain financier : conditions tarifaires avantageuses
- gain de temps : économie en temps de recherche de fournisseurs et en temps de négociation
- gestion administrative facilitée sur les remises de fin d'année gérée par la société Alliance Confiance

Adhésion à la centrale : 100 € / an

Contact : [emilie.faraus@nego-brass.fr](mailto:emilie.faraus@nego-brass.fr)



## UN SALON VIRTUEL PERMANENT POUR LES BRASSERIES

Créé par le SNBi, Brass'Expo est devenu la plateforme de référence pour trouver en un seul clic un fournisseur de la filière brassicole.

Plus de 95 fournisseurs sont inscrits à ce jour.



[www.brass-expo.com](http://www.brass-expo.com)

## ET BIEN D'AUTRES ACTIONS TOUTE L'ANNÉE

- Des actions / événements grand public pour aider les adhérents à développer leur chiffre d'affaires
- Des partenariats avec de nombreux salons et festivals
- Une communication soutenue toute l'année (mailing, communiqué de presse...)
- Réseaux sociaux : FB, Instagram et LinkedIn







## **COTISATIONS**

- Coût : 120 € + 0,10 €/hl pour 12 mois

## **POUR REJOINDRE LE SNBI**

[WWW.SNBI-FRANCE.FR/ADHERER/](http://WWW.SNBI-FRANCE.FR/ADHERER/)

Adhésion en ligne 24h / 24, 365 jours par an

## **CONTACT :**

contact@snbi-france.fr

www.snbi-france.fr

www.destination-brasseries.fr

